

Image not found or type unknown



Exonérations fiscales et sociales en zfu

Par **jessi**, le **29/10/2008** à **11:49**

Bonjour,

Nous sommes installés dans des locaux provisoires et souhaitons prendre un local de bureaux de 50 m2 en zone franche ZFU à vaulx en velin (69) Pour cela nous avons besoin de savoir au préalable quels sont les avantages aux niveaux fiscaux et sociaux : Nous sommes un cabinet de courtage en assurances EURL mandataires travailleurs indépendants :

Quel est le montant actuel d'exénoration d'impôt, sur quelle base? et sommes nous tenus d'effectuer au moins 25 % du C.A. sur la zone franche?

Conditions de l'exonération de la taxe professionnelle?

Quels sont les conditions actuelles d'exonération de charges patronales sur un salarié en CDI?

Nous voudrions savoir si ces exonérations s'appliquent à notre statut?

Aussi, y à t'il d'autres avantages?

Merci de votre réponse qui nous permettrait de nous décider à déménager.

Francine CHETTRIT